

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13 50)

ETRANGER : 18 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)

(Expédition des 8 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de chèques postaux Il c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

Les Valaisans de Genève

La colonie valaisanne de Genève, bien qu'elle soit la plus faible d'entre les colonies cantonales romandes, compte encore parmi les plus nombreuses. Après Vaud, qui tient la tête, puis Neuchâtel, Fribourg et Berne, elle figure au premier rang.

Jadis représentée principalement par l'élément douanier, qui est essentiellement sédentaire dans les limites du canton, et par l'élément hôtelier que le caprice des saisons rend particulièrement mobile et migrateur, elle était, de par cette instabilité des uns, le partage presque exclusif des autres. Et c'est en grande partie aux anciens garde-frontières qu'elle doit sa première agrégation sous la forme d'une « Société de Secours mutuels », dès 1873. A peine quelques membres survivent encore de sa période de fondation ou des années suivantes. Tout récemment, elle a fait la perte d'un de ses premiers présidents, Joseph Terrettaz, de Chemin. Un autre doyen lui reste en la personne de Fabien Maret, de Bagnes, ancien sergent au service de Naples, doyen des survivants — s'il en doit rester — de cette lointaine équipe et receveur retraité des douanes (1836) ; puis son concitoyen et homonyme Maurice-Fabien Maret, tailleur (1843). Depuis, l'association a prospéré par échelons inégaux et compte aujourd'hui 180 membres. Elle est sortie aussi de son centre principal de recrutement et se compose, outre les gens d'hôtel et douaniers, de professionnels de tout ordre, artisans, ouvriers, employés de banque, commerçants et rentiers.

De 1873 à ces dernières années, cette association était demeurée l'unique foyer de vie valaisanne à Genève, en dépit que nos concitoyens éprouvent toujours quelque plaisir à se rencontrer. Mais les circonstances extérieures s'en mêlant et avec elles l'abus des sollicitations le plus souvent pratiquées par un petit nombre de « professionnels », une Société de bienfaisance fut fondée voici quelques deux ans, dans le but de subvenir aux nécessités pressantes des ressortissants du canton fixés à Genève aussi bien que d'accorder un secours momentané aux passants besogneux. Le Comité a tout de suite trouvé auprès des autorités cantonales et de quelques communes de précieux encouragements et appuis. Au nombre de ces dernières, on pourrait citer telle ou telle qui, un tantinet dure d'oreille au début, s'exécute maintenant avec une régularité exemplaire. Précieux exemple pour beaucoup d'autres qui n'ont pas encore donné signe de vie aussi bien que pour certaines gens qui, comme nous l'avions naguère démontré ici, se sont livrés à des diatribes à l'égard de ceux qui ne s'enracinaient pas, comme les aroles de nos moraines, au sol infécond où leur semence avait été apportée par le hasard des courants atmosphériques.

De telles conceptions du « struggle for life » ne sont que trop souvent soutenues et encouragées parmi les autorités et le public. Nous avons eu l'occasion de le relever récemment, à propos d'un article d'un journal conservateur volontairement désobligeant à l'égard des « types qui sont sortis ».

Nous sommes de ceux qui comprennent que, si les pommes de terre poussaient toutes frites dans le sol valaisan, beaucoup moins de gens s'en iraient chercher fortune ailleurs. Mais encore la question se pose-t-elle avec cette simplicité ? Par exemple, ceux qui prétendent flétrir tel personnage parce qu'il a apporté du dehors des habitudes, des goûts, voire des idées qui détonnent, n'ont-ils point, parfois, enrôlé des jeunes gens soit pour les couverts, soit pour la garde du pape ? Or, tôt ou tard, certains de ceux-ci, désertant ces postes, sont réduits à s'accrocher où ils peuvent. Et puis, l'effectif des ressortissants ne se limite pas toujours à la personne ainsi déracinée. Nous avions autrefois signalé le cas d'une veuve d'un Haut-Valaisan que notre ami, le Dr Camille Favre, avait soignée de son mieux, mais qu'il désirait faire admettre dans un établissement hospitalier. Une attestation de son origine étant exigée, la pauvre femme, qui ne parlait que français, écrivit en

cette langue à l'autorité de sa commune. Pour réponse, on lui renvoya sa lettre avec, au dos, cette apostrophe : « Wir sind keine Franzosen ! » signée par le président. Deuxième requête. Deuxième apostrophe identique, si bien que la pauvre femme dut se tirer d'affaire je ne sais comment. Le fait est trop éloigné pour que nous nous arrêtions à maudire le signataire de cette inqualifiable riposte, mais nous la conservons avec le plus grand soin, accompagnée de la double requête.

Tout ceci est pour démontrer à quel point était nécessaire et urgente la création d'une Société valaisanne de bienfaisance à Genève.

Pour revenir à notre colonie, ajoutons qu'il fut plus d'une fois question de la création d'un Cercle. Mais on s'est aperçu dès les premiers tâtonnements, que beaucoup étaient hors d'état de concevoir un groupement de cet ordre sans y faire entrer en jeu les préoccupations de tendance politique. Tant qu'il s'agit de boire un « demi », ou de jouer à la « bourre », on est facilement d'accord, mais pour ce qui est de discuter et surtout de s'abonner à des journaux, adresses, même en groupe, on redoute les désaccords. D'autre part, la colonie n'est pas encore assez nombreuse pour se diviser en libéraux et ristous, de façon à constituer dès le premier jour deux essais, à l'instar de tant de fanfares de villages. Un tel projet paraît devoir être délaissé pour longtemps encore. Là serait cependant le moyen le plus sûr de rapprocher sinon de grouper, en dehors des déracinés proprement dits, les équipes plus variées d'esprit et de goûts de leurs compagnes et de leurs descendances.

La fête de samedi 23 avril en a apporté comme un avant-goût et, en attendant que la question soit plus mûre, on désirerait sincèrement voir se répéter les réunions semblables. Avant ce jour, les Valaisans mutualistes avaient parfois organisé des fêtes champêtres ou des banquets. Mais dans ces derniers il y avait forcément prédominance de l'élément masculin et adulte ; s'il en était d'autre sorte des fêtes champêtres, il fallait compter avec les surprises du ciel, et, de plus, si femmes et enfants y prenaient leur part, cela excluait, ou à peu près, les manifestations d'ordre intellectuel.

Or, dans la soirée valaisanne organisée samedi 23 avril, sous les auspices des deux groupements que nous avons nommés, dans la Salle communale de la rue des Eaux-Vives et dont on aura trouvé d'autre part le compte rendu, on a pu se rendre compte que, dans leur ensemble, et surtout lorsqu'ils sont accompagnés de leurs épouses et des étrangers du Valais qui se rapprochent d'eux par parenté, camaraderie ou relations quelconques, les Valaisans déracinés ne sont pas plus insensibles que d'autres aux manifestations d'art ou d'intellectualité.

Voilà déjà un progrès accompli. Il leur reste cependant à prendre une part plus large aux productions qui constituent le plat de résistance de ces réunions. Sans doute, il ne s'agit nullement de s'enclorre derrière un paravent ou dans un faisceau de « chabaurys ». Les cantons les plus illustres n'ont pas toujours eu des Denizot pour ténors et des Madame Andina pour perler des notes de rossignol, et toujours une soirée bien organisée exigera des concours dévoués et gracieux de professionnels ou d'amateurs de mérite tels que Mlle Léonora Rey et M. G. Pittard.

Mais si la première de ces deux dernières est une Valaisanne, si une autre jeune fille qui s'est produite est également des nôtres, la part respective reste encore limitée. Or, la répétition de manifestations telles que celle du samedi 23 avril ne tarderait pas de faire surgir d'autres talents. Et c'est à quoi les deux associations existantes auront mission de s'employer, si elles tiennent à rassembler autour d'elles, non seulement les pères et les mères issus de nos Alpes, mais jusqu'à ceux-là mêmes qui, ayant, selon l'expression d'un vieux cabinotier, « sucé les bouillards du lac à la mamelle » ne cèdent pas pour cela au désir et à l'orgueil d'être de vrais Valaisans.

L. C.

Le recours de Collombey (Suite)

Notre dernier article vous aura déjà édifié sur l'objectivité et l'impartialité dont ont fait preuve nos excellents commissaires du gouvernement au cours de l'enquête dont M. le préfet de Martigny seul avait été officiellement chargé.

Pour rendre votre édification complète, nous cueillons encore cette nouvelle perle dans l'eau pure de leur incomparable Rapport.

Donc, pour justifier la modeste somme de fr. 242.40 qu'allait coûter cette mémorable journée du 10 janvier aux recourants et à la Commune, M. le préfet et son greffier « s'attellent » à un nouveau cas, le cas D. B. de Miège et non plus de Val d'Illice.

Ce « citoyen » a passé à Collombey comme une étoile filante et bien rares sont les personnes de la localité qui se rappellent sa physiologie. Arrivé à Collombey dans le courant d'avril 1920, avec son beau-frère V., fermier au couvent des révérendes sœur Bernardines, l'air de la plaine ne lui convint pas et il ne put s'habituer à « faucher à plat ». Aussi, dans la première quinzaine d'août, reprit-il le chemin de ses montagnes et réintégra-t-il la « noble contrée ».

Telles furent les déclarations que nous donna spontanément par écrit son prédit beau-frère V., que nous rencontrâmes tout-à-fait fortuitement le 20 novembre 1920, et qui ne se douta nullement alors de l'usage que nous allions faire de ce petit papier.

Malgré le dépôt de cette pièce et le domicile effectif de B. à Miège et non à Collombey, B. vota malgré tout à Collombey, où il était revenu la veille des élections, le 4 décembre.

Confiant dans la bonne foi de V., nous prions M. de Cocatrix, muni de la déclaration signée, d'interroger le brave homme, ce qui fut fait en notre absence, naturellement.

Et, quelques minutes après cet interrogatoire, M. le commissaire nous avisa que non seulement V., mais sa famille, lui avaient affirmé que B. n'avait pas quitté Collombey, qu'il habitait avec eux et qu'il ne s'était absenté qu'à deux reprises pour quelques jours seulement et que s'il n'était pas présent ce soir, c'est qu'il avait dû partir pour un enterrement !

Bizarre, oh ! combien bizarre coïncidence !

Nous ne pûmes, pour ce soir-là, que manifester notre indignation et sauter en l'air ; mais le lendemain matin, nous sautâmes à Sierre, de là à Miège et de là encore plus haut, aux mayens de Planys, où enfin nous trouvâmes notre bon vieux B. ignorant tout du bruit qui se faisait autour de son nom et de l'ensevelissement auquel il avait dû assister. Depuis plus d'un mois, il vivait là-haut et n'avait pas quitté son perchoir.

En présence de deux témoins qui signèrent sa déclaration, lui-même ne pouvant apposer que sa marque domestique, il déclara avoir quitté Collombey dans la première quinzaine d'août ; qu'il n'y était venu que le 4 décembre au soir pour y voter le lendemain ; que son beau-frère V. et un voisin du couvent J. D. étaient montés à Miège le chercher ; qu'il pensait que son beau-frère avait déposé ses papiers à Collombey ; qu'après le 5 décembre il était resté 8 jours à Collombey et que depuis il n'avait pas quitté Miège.

Immédiatement, soit le 13 janvier, nous fîmes parvenir cette déclaration au commissaire de Cocatrix en l'accompagnant des phrases suivantes relatives au cas B.

« Nous avons l'honneur de vous communiquer ci-joint le résultat de nos recherches personnelles sous la forme d'une déclaration donnée par D. B. lui-même, en présence de deux témoins.

« Veuillez la comparer avec la première déclaration de son beau-frère V., que vous avez au dossier et ensuite avec les réponses de V. et celles de sa famille aux questions que vous leur avez posées le 10 janvier courant.

« Cette comparaison vous fera comprendre l'explosion d'indignation que nous n'avons pu contenir lorsque vous avez bien voulu nous mettre au courant du résultat de votre enquête auprès de la famille V. Elle vous prouvera aussi avec quelle prudence vous devez accueillir les dépositions de certaines per-

sonnes même revêtues d'un semblant d'officialité et elle vous indiquera avec certitude de quel côté est la bonne foi. Admettez-vous facilement qu'on se soit ainsi moqué de vous ? »

Cette lettre officielle était accompagnée de la fameuse lettre particulière dans laquelle un de nous écrivait : « Il me paraît, au sujet de V., que vous devriez vérifier vous-même la véracité des déclarations de V. et voir si une sanction ne pourrait pas être prise contre ceux qui essaient d'égarer de cette façon la justice administrative. Un exemple en pareille matière serait nécessaire pour l'avenir. »

Et que fait la Commission d'enquête en présence d'une si belle occasion d'attraper tout ce beau monde la main dans le sac des mensonges ? Oh ! nous ne le croirions pas si nous n'avions sous les yeux la copie de son « Rapport ». En voici les passages concernant le cas B. :

« Le cas de B. cependant mérite une mention spéciale ! »

« Les recourants ont produit une attestation du beau-frère de B., M. V., fermier à l'orphelinat de Collombey et s'en prévalent pour établir que B. n'a pas le droit de voter à Collombey.

« Entendu par la commission d'enquête, V. a fait une déposition absolument contraire à cette déclaration. Cette déposition de V. est au surplus corroborée par l'acte du 8 mai 1919, B. note annexe. Il s'agit d'un contrat, entretien viager et la condition essentielle, en droit, d'un tel contrat est que le créancier vive dans le même ménage et ait par conséquent le même domicile que le débiteur.

« Or, cet acte déploie toujours ses effets et il est indifférent au point de vue domicile que B. se rende, à certaines époques de l'année à Miège y travailler les quelques pièces de terre qu'il a remises en vertu du contrat sus-rappelé.

« La partie recourante a produit au cours de l'enquête une déclaration libellée par M. W. et au bas de laquelle B. a apposé sa marque domestique. La commission d'enquête ignore les conditions dans lesquelles cette pièce a été obtenue. Elle a estimé absolument inutile de diriger ses recherches de ce côté en présence de la déclaration formelle de V. qu'elle a recueillie en dehors de toute pression et de l'acte d'entretien viager, desquels il résulte d'une façon péremptoire que le domicile de B. est Collombey. »

Donc V., comme le Val d'Illice E., donne deux déclarations contraires, dont l'une en tous cas constitue un flagrant mensonge ; l'une, celle donnée aux recourants, est corroborée par une déclaration formelle du principal intéressé B., et c'est la seconde seule qui est prise en considération par la commission d'enquête, sans audition de B. et sans aucune tentative de renseignements auprès des voisins.

Monstruosité juridique : la commission était son point de vue sur le fait que B. se serait donné corps et biens à V. et par conséquent doit avoir le même domicile électoral que V.

Voilez-vous la face, juristes, législateurs et administrateurs ; tous, vous êtes enfoncés par cette merveilleuse trouvaille !

Mais vous n'êtes pas encore, lecteurs, au bout de vos peines.

Au bas de cette audition de V., recueillie en dehors de toute pression, comme le souligne la commission d'enquête, nous trouvons la suggestive phrase qui suit : « Au moment de signer, V. s'y est refusé, disant qu'il avait reçu l'ordre de ne plus rien signer, etc.

V. a donc, en dehors de toute pression, reçu l'ordre de ne plus rien signer. De qui cet ordre : de ses propriétaires, les Révérendes Sœur Bernardines de Collombey, de son Directeur spirituel, le Révérend Aumônier, du Comité conservateur de Collombey ? Mystère ! mais mystère qu'à notre avis la commission aurait au moins dû essayer d'éclairer. Elle s'en est bien gardée, a empêché cette déposition non signée et le Conseil d'Etat l'a empêchée avec elle.

Si après tout cela vous avez encore des doutes au sujet de la parfaite impartialité et objectivité de l'enquête qui a servi à nous condamner, c'est que vous êtes réellement bien difficiles à convaincre.

R.

Nouvelles étrangères

L'Allemagne récalcitrante

Les experts alliés ont continué à travailler en vue d'établir les modalités de paiement pour la dette allemande. Le projet qu'ils ont élaboré comporterait l'émission de trois catégories de bons, la première d'une valeur de 12 milliards, à remettre immédiatement à la commission des réparations, bons payables à 9 mois ou un an; une deuxième catégorie de bons pour une valeur de 50 milliards serait émise pour le 1er novembre 1921. Enfin la commission des réparations exigerait la fourniture de 80 nouveaux milliards de bons.

La nouvelle d'après laquelle le Sénat américain a accepté la résolution Knox, par 49 voix contre 23, concernant la cessation de l'état de guerre existant entre l'Amérique et l'Allemagne, a été accueillie à Berlin avec une grande joie. On espère que le président Harding la ratifiera de suite.

M. Briand s'est rendu lundi matin à Downing Street où s'est tenue la séance du comité de rédaction (comportant également lord Curzon, le comte Sforza et M. Jaspar) qui doit arrêter les termes de la note que la commission des réparations adressera à l'Allemagne après approbation du Conseil suprême. Préparé par lord Curzon, le texte a été examiné au cours de cette réunion préliminaire, ainsi que l'avant-projet de M. Jaspar, remanié par la délégation française.

Le Conseil suprême s'est réuni lundi à 13 heures.

L'accord est intervenu entre les Alliés sur un texte unique dont les grandes lignes ont été approuvées.

La commission des réparations notifiera à l'Allemagne dans un délai de quatre jours les modalités, et la garantie de paiement destinées à remplacer le gage territorial qui ne serait pas occupé au cas où l'Allemagne accepterait les conditions. Le refus de l'Allemagne entraînerait l'occupation effective et immédiate de la Ruhr.

Le gouvernement allemand devra répondre dans un délai de 5 à 6 jours à la notification de la Commission des réparations. Cette solution assure ainsi le maintien de la solidarité interalliée.

Le Conseil devait se réunir à nouveau dans le courant de l'après-midi afin d'arrêter la décision finale concernant les modalités de paiement. L'Allemagne devrait acquitter en 36 annuités de valeur égale sa dette à 6%; l'intérêt prévu jusqu'en 1936 est de 2½% et s'élèverait ensuite à 5%, amortissement compris. La commission des réparations émettra trois sortes de bons: une première tranche de 12 milliards de marks-or payables dans un délai d'un an, une seconde tranche de 38 milliards de marks-or émise le 1er novembre 1921 et trois tranches formant un total de 84 milliards de marks-or émises selon la faculté d'absorption du marché international et de capacité de paiement de l'Allemagne.

Le premier mai

Les dernières nouvelles confirment que la journée du 1er mai s'est déroulée assez tranquillement en Italie. Tous les services publics ont fonctionné régulièrement, sauf les tramways, qui ne circulaient pas. Le service des chemins de fer de quelques localités fut réduit.

A Corato, localité de la province de Bari, une personne fut tuée et une autre blessée au cours d'une bagarre.

De nombreux meetings furent tenus par les libéraux, les catholiques et les communistes.

A Naples, dans un meeting communiste, les nationalistes et les socialistes unitaires s'opposèrent à ce que l'ex-député Misiano, déserteur, prît la parole. Une bagarre s'ensuivit, au cours de laquelle il y eut 4 blessés.

Le 1er mai s'est passé relativement calme dans les autres pays. On n'a pas jusqu'ici de nouvelles d'incidents graves.

Où et là

A Longwy, dans une entreprise métallurgique, l'explosion d'une machine soufflante a provoqué la mort du machiniste. Plusieurs autres ouvriers ont été blessés. Les dégâts matériels sont évalués à 400,000 fr. On ignore la cause du sinistre.

VALAIS

Aux lecteurs. — A lire dans le supplément d'aujourd'hui un bel article intitulé: «Le vainqueur du Mont-Blanc» et consacré au célèbre guide Jacques Balmat, le premier humain qui atteignit le point culminant des Alpes. Cette belle page que les nombreux disciples valaisans de Rousseau et de Javelle voudront lire et conserver, a paru d'abord dans la «Semaine Littéraire», sous la signature de M. Charles Gos. C'était notre devoir, croyons-nous, de la mettre sous les yeux des lecteurs du «Confédéré».

Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat, nouvellement élu, s'est constitué lui-même le 30 avril, en vertu des dernières dispositions constitutionnelles. M. Burgener est nommé

président pour la période annuelle qui part du 1er mai pour finir au jour du départ pour Rome (?). M. Kuntschen devient vice-président. Les membres du gouvernement conservent tous, leurs dicastères.

On dit dans les cercles bien informés de la capitale que la nouvelle du départ de M. Burgener ne serait que prématurée. Le colonel Repond resterait à son poste pour le moment. M. Burgener lui serait d'abord adjoint au commandement, puis le remplacerait plus tard d'office.

Le 1er mai en Valais. — Il s'est écoulé très calmement en Valais comme dans l'ensemble de la Suisse. A Brigue et à Naters, il y eut cortège et musique. A Sion, le conseiller national Viret donna une conférence intitulée «Impuissance et gâchis» (du régime capitaliste).

Martigny fut privé de la bonne parole, mais les intrépides camarades de notre ville se sont dédramatisés en arborant le fanion rouge à la tour de la Bâtiâz. Pendant que nos bolchévistes (?) se bornent à brandir cet épouvantail, la bourgeoisie peut dormir sur ses deux oreilles.

Pro Mario***. — Le fonds du monument de Mario*** s'est accru ces derniers jours de dons généreux: de l'Etat du Valais (200 fr.), de la commune de Bagnes, patrie de l'écrivain (100 fr.), de la Société d'Histoire du Valais romand (100 fr.) et de la Société valaisanne d'Education (100 fr.). Nos sympathiques régents ne se sont pas limités à l'obole officielle, une collecte particulière faite à leur réunion de Monthey, le 26 courant, a produit fr. 43.15.

Puisse ce louable exemple stimuler les indifférents et les retardataires!

A tous un grand merci.

Le Comité Pro Mario***.

Subventions fédérales. — Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes au canton du Valais: 20% des frais de construction d'un chemin forestier Châtillon-Pathiers-Zardys, commune de Chamoson, 45% des frais de fermeture de la brèche du Rhône, commune de Naters, 40% des frais d'endiguement de la Dranse sur le territoire de la commune de la Bâtiâz, Martigny-Bourg et Combe, Bovernier et Sembrancher, d'un total de 341,700 francs.

Décret financier. — Le «Bulletin officiel» publie les résultats officiels de la votation du 17 avril. Le décret financier a été accepté par 9740 oui contre 5328 non sur 15,164 votants. Les citoyens habiles à voter étaient de 33,027. Martigny en compte actuellement 3702 et Sierre 3698. Le district de Martigny arrive donc en tête pour le nombre des électeurs inscrits, tandis que pour la représentation au Grand Conseil basée sur le chiffre de la population suisse, il n'a que douze députés, un de moins que le district de Sierre. La participation au scrutin a été du 45,9% le 17 avril, dans l'ensemble du canton.

Tir de Viège. — Le tir cantonal de sections que nous avons déjà annoncé aura lieu à Viège les 5, 6, 7 et 8 mai. Un tir d'essai a déjà eu lieu dimanche dernier 1er mai, de 13 à 19 heures. Nous souhaitons grand succès aux organisateurs et aux participants.

Un scénario valaisan. — Nous apprenons que nos deux confrères lausannois, MM. Fréd. Ph. Amiguet et M. Porta viennent de terminer un scénario intitulé: «Le pauvre village», et dont l'action se passe en Valais, mettant en valeur les plus beaux sites et les plus pittoresques coutumes de ce pays, tout en y plaçant un conflit poignant et bien actuel. Une importante maison française d'édition a déjà fait des offres aux deux auteurs. (Revue suisse du cinéma).

Médecin cantonal. — M. le Dr de Riedmatten, de Sion, a donné sa démission de médecin cantonal. C'est M. le Dr R. Coquoz, de Martigny, qui le remplacera.

M. le Dr Coquoz a présenté à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, en 1916, une remarquable thèse de doctorat intitulée: «La température sous les différents couvre-chefs militaires et civils».

Mérite agricole. — L'ambassadeur de France à Berne vient de décerner à M. Pierre Posse, actuellement greffier officiel de l'Etat du Valais, pour la reconstitution de notre vignoble, la Croix de chevalier du Mérite agricole.

Tarifs médicaux et pharmaceutiques. — En date du 19 avril 1921, le Conseil d'Etat, sur la proposition des départements des Finances et de l'Intérieur, a pris deux arrêtés fixant dans tous les détails, les tarifs médicaux et pharmaceutiques servant de base pour la conclusion de conventions entre médecins et sociétés médicales, d'une part, et les caisses-maladie reconnues par la Confédération et les assurés obligatoires de la Caisse nationale-accidents de Lucerne, d'autre part.

SAXON. — La société de musique l'«Avenir» offre au public un concert agréablement de productions littéraires, le jour de l'Ascension, 5 mai, à 14 et 20 h., dans la grande salle du Collège.

Répétition du morceau choisi pour le concours cantonal de la fête de Musique. M. Hillert le directeur bien connu, tiendra la baguette.

Valeurs à lots. — (Contm.) — Depuis quelque temps, les appels de trafiquants de valeurs à lots deviennent de plus en plus pressants. Nos journaux valaisans fourmillent de réclames tapageuses, mettant en relief les soi-disant gros avantages des valeurs à lots. C'est la fortune que l'on offre à qui veut bien se donner la peine de la prendre.

Certes, l'homme expérimenté ne se laisse pas prendre à de si fallacieuses annonces; mais, combien nombreux sont ceux qui en sont dupes! Car les chances de gain sont si minimes que la déception constitue la règle.

D'autre part, nos campagnes sont remplies de colporteurs parasitaires qui mettent toute leur faconde au service d'une ingénieuse arithmétique pour se créer nombre de clients bénévoles, lesquels, heureux de se libérer par acomptes, finissent par payer deux ou trois fois la valeur des titres qu'ils acquièrent. Et l'espoir ne tarde pas à faire place à la plus amère déception.

Depuis longtemps, nos autorités se sont préoccupées de la situation, car si chacun est libre d'employer son argent comme bon lui semble, il est, par contre, absolument nécessaire de protéger le brave homme trop confiant contre une honteuse exploitation qu'il ne peut discerner sous affaire pleine de promesses.

Notamment, notre loi du 26 novembre sur le colportage, dit l'art. 3, litt. e), que le colportage de valeurs à prime ou autres obligations analogues est interdit.

En conséquence, nous ne saurions faire mieux en priant le public de signaler aux autorités de police tous les faits et communications des trafiquants de valeurs à lots contrevenant aux dispositions de la loi. C'est le meilleur moyen de faire cesser un commerce clandestin qui menace d'absorber le meilleur des économies de nos campagnards. Chambre valaisanne de Commerce.

Phénomène astronomique. — Dimanche soir 24 avril, vers les 22 heures, quelques personnes rentrant à Fully de la gare de Chartrat ont aperçu un remarquable bolide qui disparut dans les châtaigneraies du village de la Fontaine. Pendant quelques secondes, le météore illumina toute la région.

La «ligne du Tonkin». — M. G. Bussien, délégué de Port-Valais à la Commission des horaires, écrit au «Nouveliste» que la commune de Port-Valais a fait en temps voulu les réclamations qu'elle a jugées utiles contre les nouveaux horaires de la Compagnie générale de Navigation et les CFF. La C. G. N. déclare ne pouvoir rien changer à ses heures de service, celles-ci étant organisées pour satisfaire à la journée de huit heures. Sans cependant que cette excuse soit reconnue valable, la réclamation pour les CFF, a été transmise à M. Trottet, président du Comité de district, qui a donné une suite immédiate à l'affaire. Nous en attendons le résultat. La correspondance échangée concernant ces réclamations est à la disposition des intéressés au Greffe municipal de Port-Valais.

ST-GINGOLPH. — Monument aux morts de la guerre. — Le dimanche 8 mai sera inauguré à St-Gingolph, le monument élevé à la mémoire des soldats de St-Gingolph morts pour la France pendant la grande guerre. Le Comité qui a pris l'initiative de cette manifestation de reconnaissance patriotique envers les soldats immolés pour la défense de la grande République, lance un pressant appel aux Valaisans de la région, aux nombreux amis que la France et la cause française comptent dans le Bas-Valais, pour qu'ils viennent nombreux rehausser de leur présence l'émouvante cérémonie qui s'accomplira le 8 mai à la mémoire des valeureux soldats de St-Gingolph qui ont perdu la vie en défendant le drapeau français.

VIONNAZ. — Décès. — On a enseveli dimanche à Vionnaz, Mme Théosine Borgeaud, épouse de M. Borgeaud, député-suppléant au Grand Conseil, et mère de cinq enfants. La défunte était dans sa cinquante-sixième année. Nos vives condoléances à la famille affligée.

On nous écrit de Vionnaz: Dimanche, une grande affluence de parents et d'amis a accompagné à sa dernière demeure Mme Borgeaud née Parvex.

La défunte sera très regrettée. Cette bonne mère de famille était un modèle de travail, d'ordre et de conduite. Elle s'en va alors que ses cinq enfants, dont deux en bas-âge eu auraient encore eu grand besoin.

La société de musique «Concordia» perd aussi une amie et bienfaitrice.

Que sa famille reçoive l'expression de notre sympathie émue.

Décès. — On a incinéré, dimanche 1er mai, à Berne, la dépouille mortelle de Mme Olga Comtesse, décédée en cette ville le 28 avril, épouse de M. Robert Comtesse, ancien président de la Confédération, mère et belle-mère de nos amis M. Alfred Comtesse, à Monthey, et Jules Borloz, rédacteur à Aigle. Nous leur faisons part de nos sincères sentiments de condoléances. La défunte était âgée de 66 ans.

MONTHEY. — Recensement du bétail et des chevaux. — Propriétaires de bœufs: 332; chevaux: 56; mulets: 17; ânes: 1; bétail bovin: 692 pièces dont vaches 385, porcs 487, chèvres 198; poules... 3249.

FESTIVAL des Fanfares villageoises du Centre à Riddes

PROGRAMME

- 8 h. 40 Arrivée des sociétés, Place de la Gare.
- 9 h. Répétition des morceaux d'ensemble.
- 9 h. 30 Cortège des sociétés à la maison communale.
- 10 h. Réception. Vin d'honneur.
- 10 h. 30 Exécution des morceaux d'ensemble. Assemblée des délégués.
- 11 h. 15 Défilé par société.
- 11 h. 45 Dîner.

CONCERT

1re partie (pendant le dîner)

1. Vétroz. «Neutralité», fantaisie, H. Moratin
 2. Chamoson (Harmonie). «Suite-Ballet»
1° Entrée-Mazurka — 2° Pizzicati —
3° Valse lente — 4° Largo — 5° Final-Galop. F. Popy
 3. Fully. «Cécilia», ouverture V. Daumers
- 2me partie
4. Saillon. «Le Val d'Amour», fantaisie, P. N. Labole
 5. Leytron. «La fête des moissonneurs», fantaisie, Delchevalerie
 6. Isérables. «Aubade Florentine», fantaisie, Voslin
 7. Bagnes. «Chevaliers du Travail», fantaisie, Pautrat
 8. Salins. «Mignonnette», ouverture, Baumann
 9. Nendaz. «Les Ruines de Palmyre», fantaisie, E. Marsal
 10. Ardon. «Ouverture triomphale», J. Strauwen
 11. Saxon. «Berlin qui pleure et qui rit», ouverture, Conradi
 12. Charrat. Fantaisie sur l'opéra «Béatrix di Tenda», Bellini
 13. Riddes. «Fête provençale», ouverture, F. Popy

3me partie

Exécution des morceaux d'ensemble. Diplômes.

4me partie

Productions libres des sociétés.

Horaire des derniers trains: Direction Brigue, 17 h. 30, 21 h. 46. — Direction St-Maurice, 20 h. 03.

Dans la région

Bains de Lavey

Le Grand Hôtel des Bains de Lavey rouvre ses portes à partir du 15 mai.

MARTIGNY

Denis Morand, avocat

En rentrant chez lui, vendredi soir, M. Denis Morand, avocat et conservateur du Registre foncier, à Martigny-Bourg, fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Il resta dès lors sans connaissance jusqu'à lundi matin et expira sans avoir rouvert les yeux ni proféré une parole durant ces deux jours d'agonie. Le défunt était encore jeune: né le 16 avril 1884, il venait d'achever sa 37me année.

Il avait fait ses études classiques dans les collèges de St-Maurice et de Sion et, ensuite, ses études universitaires à Fribourg et à Munich. Il prit ensuite ses diplômes de notaire et d'avocat et ouvrit une étude à Martigny-Bourg, sa commune d'origine.

Fils d'Ernest Morand, négociant, il subit l'influence de nos instituts cantonaux d'éducation et, abandonnant les idées politiques de sa famille, se mit dans les rangs du parti conservateur. Il était surtout foncièrement et sincèrement religieux, tout en s'occupant activement de la politique.

Appelé par la démission de M. Gross à remplacer celui-ci dans le Conseil communal de Martigny-Bourg, il remplit ces fonctions pendant deux ans avec conscience et dévouement.

Le hasard de la proportionnelle et quelques dissensions intestines dans son parti n'avaient pas permis sa réélection au dernier renouvellement des autorités communales.

Il en avait été affecté.

Durant la période législative 1917-21, M. Morand a été député-suppléant et a siégé à plusieurs reprises au Grand Conseil, où il prit quelquefois la parole.

La Commission scolaire de Martigny-Bourg le comptait parmi ses membres et récemment, il fut nommé conservateur du Registre foncier de l'important arrondissement, dont le bureau est à Martigny-Bourg.

M. Morand, prématurément enlevé à sa famille et à son pays, laissera le souvenir d'un homme droit, loyal et sincère.

Nous présentons à sa famille et spécialement à ses frères Pierre et Marius, l'expression de notre vive sympathie.

Club alpin

Les membres du Groupe de Martigny sont avisés qu'une course hors programme est organisée pour le jour de l'Ascension, à l'Aiguille de St-Tannaire (1870 m.). Départ à 6 h. 15 pour Evionnaz, Mex, Planey, et retour par Vérossaz, Chœx, Monthey. Visite au Groupe de Monthey, qui se constitue jeudi. Assemblée préparatoire au Café des Alpes, demain soir, mercredi, à 20 h. 30.

Chœur d'hommes

La répétition du mercredi 4 mai n'aura pas lieu. Prochaine répétition, jeudi 12 mai, à 20 h. précises.

MARTIGNY-BOURG

Soirée de l'« Edelweiss »

Nous rappelons la deuxième soirée annuelle de l'« Edelweiss », fanfare municipale de Martigny-Bourg. Elle a lieu mercredi soir 4 mai à 21 h. la partie musicale, avec un programme judicieusement élaboré, au Royal Biograph, la partie dansante chez M. Michaud, au Stand. Qu'on se le dise.

Chronique sédunoise

DECISIONS MUNICIPALES

(Extraits)

Démission de M. Pillonel. — Il est donné lecture de la lettre de démission de M. le conseiller Pillonel, pour motif de départ.

Budget des Services Industriels. — Le Conseil discute le budget des Services Industriels. Il l'arrête comme suit :

Recettes totales : Service des Eaux fr. 39,500.— ; Gaz fr. 24,000.— ; Electricité fr. 470,000.—. Total fr. 533,500.—.

Dépenses d'exploitation : Service des Eaux fr. 16,530.— ; Gaz fr. 21,850.— ; Electricité 242,000.— francs. Total fr. 280,380.—.

Produit brut : Service des Eaux fr. 22,970.— ; Gaz fr. 2,150.— ; Electricité fr. 228,000.—. Total fr. 253,120.—.

Il est entendu que les travaux projetés feront chaque fois l'objet d'une étude spéciale et que les demandes de crédit seront soumises au Conseil, une fois les devis de détail établis.

Stand de Châtroz. — Le président fait rapport au sujet du résultat de la vision locale opérée par la Commission militaire au stand de Châtroz. Il en résulte qu'effectivement ce stand est en mauvais état. Des transformations s'imposent ou la création d'une nouvelle place de tir. Cela étant, le bureau est chargé de se mettre en rapport avec la société de la Cible afin de connaître les intentions de celle-ci quant à l'exécution de leur projet de stand à Plattaz.

Maîtres selliers valaisans. Requête. — Il est pris connaissance d'une requête du comité des maîtres selliers valaisans tendant à l'exclusion de la concurrence des vendeurs d'articles de sellerie de provenance étrangère. Le Conseil, constatant son incompétence en la matière, décide de transmettre cette requête au Conseil d'Etat pour faire suite aux démarches déjà faites sur ce même objet.

Chronique sportive

Football

La dernière rencontre pour le championnat valaisan opposait dimanche Sion I à la première équipe locale, particulièrement affaiblie par l'absence de six de ses meilleurs joueurs.

Le match fut cependant chaudement disputé et ce ne fut que par 5 à 3 que l'équipe de Sion l'emporta.

Arbitrage compétent de M. Nicod, du F.-C. Sion.

En Suisse

LE PREMIER MAI EN SUISSE

Les landsgemeindes de Glaris et d'Uri

Réunie le 1er mai, la landsgemeinde de Glaris a élu conseiller aux Etats M. Hauser, démocrate, en remplacement de feu M. Leger.

La landsgemeinde du 1er mai n'a pas été favorable au vote féminin dont M. Motta a dû dire dernièrement que sa réalisation n'était plus qu'une question de temps.

Cette question a soulevé une discussion animée à Glaris. Alors que la proposition du Grand Conseil prévoyait le renvoi à un an de la motion portant introduction d'un droit de vote restreint pour les femmes, la Landsgemeinde a décidé d'entrer en matière immédiatement et a repoussé, à une forte majorité, l'octroi d'un droit de vote aux Glaronnaises.

La landsgemeinde d'Uri a réélu M. Meyer landamann et a voté à une grande majorité une subvention de 200,000 fr. pour travaux d'amélioration de la plaine de la Reuss.

— Les manifestations du 1er mai paraissent s'être passées sans incident grave dans la plupart des centres urbains et ouvriers suisses. A Berne, le cortège rouge comptait près de 10,000 participants, selon les évaluations des journaux socialistes, tandis que la presse bourgeoise ramène ce chiffre à des proportions plus modestes : 4500 à 5000.

Incendie à la verrerie de St-Prex

Samedi soir, à 21 heures, on pouvait voir une grande lueur éclairer le ciel dans la direction de St-Prex (Vaud) ; c'était la verrerie qui flambait. Le travail devait reprendre lundi 2 mai et dans cette intention, on avait rallumé l'usine à gaz pour chauffer les fours. A la suite d'un retour de flammes, l'usine à gaz fit explosion et le feu se communiqua aux hangars voisins, contenant une grande quantité de bouteilles, du charbon et du bois. A 9 heures et quart, on s'aperçut de l'incendie qui, attisé par la bise, prit vite de l'extension.

Les dépendances de la gare ont été en danger, mais grâce au dévouement du personnel des chemins de fer, le feu put être maîtrisé dans le hangar des marchandises.

Malgré l'intervention rapide des sapeurs-pompiers de l'endroit et des localités voisines, le feu gagnait du terrain, la bise soufflant avec rage et l'eau manquant presque totalement. Cependant, l'usine elle-même a été épargnée.

Les dégâts sont importants. Le grand hangar avec le matériel et les approvisionnements qu'il contenait est complètement détruit. Le tout est assuré.

La fabrication a recommencé lundi 2 mai, comme prévu.

— L'incendie de la verrerie de St-Prex serait dû à la malveillance. On a arrêté un ouvrier de l'usine.

L'enquête a démontré que le feu avait été mis dans un hangar, à quatre endroits différents. 22 camions-automobiles sont devenus la proie des flammes.

Dans des hangars se trouvait, en outre, une machine américaine récemment arrivée, d'une valeur de 50,000 francs, et qui n'était pas encore assurée. Les dégâts sont considérables et dépassent un million de francs.

Le prix du pain

De façon générale, le prix du pain a baissé de 3 à 4 centimes par kilo. Nombre de boulangers sont allés plus loin et ont opéré un rabais de 5 centimes par kilo sur leur marchandise. Donc, pour cette branche vitale de notre activité nationale, la baisse est supportable. Quoi qu'il en soit, les boulangers déclarent que cette baisse des prix ne doit pas être momentanée et qu'ils sont heureux de rendre ainsi service à la communauté. Nous ne leur en voudrions pas !

Tué au Salève

Un jeune lithographe, M. Arthur Baumgartner, demeurant à Genève, « varappait » dimanche au sommet du Salève, sans être accompagné et sans connaître la région. Au passage de la Mule, il perdit pied et dégringola d'une hauteur de 40 mètres.

Le malheureux s'écrasa sur les rochers. Des montagnards de Genève, qui avaient vu se dérouler la scène rapide et dramatique, allèrent chercher des secours. Une colonne fut formée, qui partit du Coin, et rechercha le cadavre. Celui-ci, affreusement défiguré, fut transporté dans un local au Coin, en attendant d'être transféré à Lausanne, où habite la mère du défunt.

Pour les aveugles tessinois

A Lugano, des personnes ont fait don de 210,000 fr. à l'Oeuvre tessinoise de protection des aveugles. Elles ont exprimé le désir de demeurer inconnues.

Une grève des employés de banque tessinois

Le personnel de la Banque d'Etat s'est mis en grève lundi à cause du renvoi de trois employés.

Les guichets de la caisse sont restés ouverts et le service a été assuré par le directeur et deux fondés de pouvoirs.

La Société des employés de banque a donné des ordres, afin d'étendre la grève à tous les employés de banque du Tessin, si un accord n'intervient pas rapidement.

BALLONNEMENTS MAUVAISES DIGESTIONS FLATULENCES

Votre dernier repas a-t-il été complètement gâté par la dilation qui l'a suivi ? Savez-vous que le ballonnement est un signe évident de digestion lente ou incomplète ? Et que ceci, à son tour est une preuve que votre estomac n'est ni aussi robuste ni aussi actif qu'il devrait l'être, que des troubles plus graves s'ensuivront si vous ne rendez pas immédiatement à votre estomac son fonctionnement régulier, si vous ne le guérissez pas par le remède préféré dans le monde entier, le tonique du foie et de l'estomac, la Tisane Américaine des Shakers. Si vous avez des ballonnements, mauvaise bouche le matin, la langue chargée, pas d'appétit ou des flatulences après le repas, prenez la Tisane Américaine des Shakers et remettez votre estomac en état. Elle nettoiera votre langue ; votre appétit reviendra avec le goût pour nourriture et la certitude de tout digérer aisément et complètement. Soyez sûr de ne prendre que la véritable Tisane Américaine des Shakers, le remède universellement réputé.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt pour le gros : MM. Uhlmann-Eyraud, 30, Boulevard de la Cluse (S. A.), à Genève. Prix : fr. 6.— le flacon.

Médicaments économiques, nutritifs et fortifiants



Pur contre les maladies des voies respiratoires. A l'iodure de fer, contre les affections scrofuleuses ; remplace l'huile de foie de morue. Au phosphate de chaux, pour enfants rachitiques. Au fer, contre l'anémie et la chlorose. Au bromure d'ammonium, contre la coqueluche. Au glycérophosphate, contre les faiblesses nerveuses.



L'imitation établit précisément l'excellence du produit imité, car seule une marque excellente et dont le succès s'est affirmé — comme le Toblerone — peut provoquer la contrefaçon ; mais le consommateur avisé repoussera les imitations à bas prix qu'il sait de basse qualité.

Occasion rare !

8 Pianos jumelles Zeiss

modernes, à l'état de neuf, à vendre à prix avantageux. Facilités de paiements par versements mensuels. — Demander la liste qui est envoyée gratis et franco.

Magasin Fetsich à Vevey

Viande et charcuterie bon marché

Rôti sans os ni charge, le kg. 3.—
Bouilli, avec os, 2.—
Saucissons et saucisses, 3.50
Salamis, 4.—
Viande pour charcuterie, 3.—
Expédie depuis 2 kg. la

Boucherie Chevaline Lausannoise

18, Rue du Grand-Pont, 18 Lausanne Téléphone 35.05

A vendre d'occasion

jumelles Zeiss

Voici la meilleure adresse pour vendre vos chevaux pour l'abatage, ainsi que ceux abattus d'urgence à la

Boucherie Chevaline Centrale
H. VERREY
Téléphone : Boucherie 1536 Appartement 1280
Louve 7, Lausanne
Maison ne revendant pas pour le travail

Sage-Femme diplômée

Mme Aubert
Chantepoulet 9 près Gare Genève — Téléph. 63-56
Consultation tous les jours. Pensionnaires sen tous temps Prix modérés

Maladies de la Femme

La Métrite



Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses accompagnées de coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux Idées noires, doit craindre la Métrite.

La femme atteintes de Métrite guérira sûrement sans opération en faisant usage de la

Jouvence de l'Abbé Soury

Le remède est infailible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La Jouvence de l'Abbé Soury guérit la Métrite sans opération, parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

Il est bon de faire chaque jour une injection matin et soir avec l'Hygiénine des Dames, la boîte 3 francs.

La Jouvence de l'Abbé Soury est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir Tumeurs, Cancers, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, cont et les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La Jouvence de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies : la boîte (pilules 5 fr., le flacon liquide 6 francs.

Dépôt général pour la Suisse : André Junod, pharmacien, 21 Quai des Bergues, Genève.

Tout flacon vendu en Suisse doit être revêtu d'une bande spéciale à filet rouge, portant le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. Dumontier

Ménagères !

Le légume préféré pour le jour de l'Ascension est l'asperge du Syndicat de Martigny. Toujours en magasin grand choix de marchandise fraîche. Bureau de vente ouvert de 8 à 12 h. et de 1 h. 1/2 à 6 h. Expéditions par poste à partir de 2 kg.

A vendre à Martigny

part de maison comprenant café, appartement, dépendances. S'adresser au « Confédéré ».

A louer jolie chambre meublée

A la même adresse on prendrait des pensionnaires S'adresser à Mme Cécile Giroud, Café des Messageries, Martigny-Ville.

Occasion ! A vendre

15 LITS

noyer. On se charge de compléter les chambres à coucher. Pour visiter et traiter s'adresser à EQUEY D., ébéniste, rue du Rhône, Martigny-Ville.

A vendre un bon billard

complet, en bon état, avec 12 queues et 3 billes ivoire neuves, pour 400 fr., à enlever de suite. S'adresser à A. Maeder, Pully.

Poussette anglaise

en bon état, à vendre. Prix très avantageux. Alphonse Girard, en face de l'Eglise, Martigny.

A vendre joli cheval

Agé de deux ans jolies génisses âgées de deux ans et demi, prête au veau. S'adresser à Cretton Alfred, à Charraz.

La Laiterie publique des Val-

lètes demande un aide-fruitier S'y présenter de suite.

Belle viande fumée à manger crue

à fr. 3.— le kg. Salamis extra secs, à fr. 4.— le kg. Salametis très secs, à fr. 4.— le kg. sont expédiés à partir de 2 kg. par la Boucherie Chevaline Lausannoise, rue du Grand-Pont, 18, Lausanne.

Pour 1 franc

100.000 fr.

en argent à gagner par l'achat de billets de la loterie du Vieux-Cerlier en participant au prochain grand tirage. 1 série (5 billets) avec gagnant sûr seulement 5 fr. 5 séries (25 billets) avec 5 chances de gains garantis seulement fr. 23.50. Garantie : Nous remboursons l'argent si une série complète est sans gagnant.

Union-Banque S. A. Berne 2

Chèque postal 111/391 Frais pour l'envoi des billets et des listes de tirage 40 ct.

Dr. H. Veuthey

MARTIGNY Malades des oreilles, de la gorge et du nez

de retour

Le soussigné porte à la connaissance du public de Martigny et des environs qu'il a rouvert son

ATELIER DE FERBLANTERIE

à la RUE DE PLAISANCE Se recommande. Théodème MORET.

On cherche appartement

à Martigny-Bourg ou Ville de 3 ou 4 chambres. S'adresser sous chiffres 300 au « Confédéré ».

A vendre 2 vaches

race d'Hérens, bonnes laitières. S'adresser à Isaac Chappot, Martigny-Ville.

On demande à louer une vache

d'écurie pour la saison d'été. S'adresser à Antoine Crompt, Martigny-Ville.

A vendre 2 vaches

S'adresser à Henri Giroud, Bâtiat.

Sous-agent demandé

dans chaque localité pour signaler acheteurs

d'automobiles ou camions

de premières marques. — Forte commission. — S'adresser par écrit sous chiffres P 10053 S Publicitas, Sion.

Propriétaires de jardins

Comme excellent remède contre les insectes, les fourmis, etc., nous offrons notre

Poussière de tabacs

Elle s'emploie en l'étendant sur le terrain et en faisant une solution à l'eau. Prix : 2 kg. fr. 1.50, franco, 5 kg. fr. 3.50, 10 kg. fr. 6.— Par grandes quantités, fr. 0.50 le kg.

Manufacture de Tabacs et Cigares Vonder Muhll, S. A. Sion

Aux cantines, aux amateurs de Viandes et Charcuterie

de qualité et bon marché, la Caballus S. A., Boucherie chevaline de St-Laurent (à côté de l'Eglise) Lausanne offre :

Bouilli avec os ou sans os fr. 2.20 et 2.50 le kg.
Rôti sans charge, 3.20 et 3.40 le kg.
Spécialités : Atriaux, saucisses à rôtir, frais fr. 3.50 le kg.
Viande fumée fr. 3.— le kg.
Saucisses fr. 3.50, saucissons au lard fr. 3.80 le kg.
Salamis, Salametis, très secs, excellents, fr. 4.25 le kg.
Expéditions contre remboursement à partir de 2 kg. Port payé à partir de 5 kg. Téléphone 40.98.

Cidre

à fr. 0.35 le litre Deslarzes & Vernay Parc Avicole, Sion

Sage-femme diplômée

Mme DUPASQUIER-BRON Place du Port, GENÈVE Pensionnaires - Soins médicaux Prix modérés Téléphone 42.16 Clinique sur France



UN médecin célèbre a écrit : « Le chocolat reste le meilleur marché et le meilleur de tous les aliments lorsqu'il faut faire une grande dépense de force dans un temps donné. Aujourd'hui, où plus que jamais le temps est précieux, doublons nos forces en consommant les produits de

Peter, Cailler, Kohler

Chocolats Suisses S. A.

Madame et Monsieur JASPARD-MORAND et leur enfant, à Mont-St-Martin (France); Monsieur et Madame Pierre MORAND et leur fille, à Nice; Monsieur et Madame Marius MORAND, à Brocquies (France); Madame et Monsieur STOEVEKEN-MORAND et leur fils, à Genève; les familles MORAND, EMONET, et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur l'avocat
Denis MORAND**

Conservateur du Registre foncier

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu, petit-neveu et cousin, pieusement décédé à Martigny-Bourg, le 2 mai 1921, à l'âge de 37 ans, muni des secours de la Sainte religion.
L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mercredi le 4 mai 1921, à 9 h. 1/2.
P. P. L.

Exploitation agricole

A vendre, à proximité de Martigny, un domaine comprenant environ 100 mesures de terrain en bon rapport, maison d'habitation, granges et écuries en parfait état.
Conditions avantageuses, facilités de paiement. S'adresser à l'Etude Henri CHAPPAZ, Martigny-Ville. — Téléphone No 139.

On offre à louer à Martigny

spacieux locaux

(magasin, arrière-magasins et dépôts) convenant à tout genre de commerce.
Situation commerciale de premier ordre. S'adresser au Confédéré.



**C.A.S.
Groupe de Monthey**

Les membres de la Section Monte-Rosa du Club Alpin Suisse, habitant les districts de Monthey et de St-Maurice, sont invités à se rencontrer le 5 mai, jour de l'Ascension, à 14 heures, à l'Hôtel du Cerf, à Monthey, au 1er étage, dans le but de procéder à la constitution d'un Groupe de Monthey de la Section Monte-Rosa.
Les membres du C.A.S. faisant partie d'autres sections, ainsi que toutes les personnes s'intéressant à la cause de l'Alpinisme sont cordialement invitées à cette assemblée.

**L'Hôtel BELVEDERE à Chemin
est ouvert** depuis ce jour.

Se recommande. J. MEUNIER.

Chaussures pour enfants

Grand assortiment en tous genres pour ville et campagne en jaune et noir
depuis **fr. 6.50 à fr. 20.**

A LA MASCOTTE J. REYMOND Si-Maurice
Téléphone No 48

Prix d'avant guerre

Grand stock de bicyclettes neuves, premières marques, garanties 1 an s. facture livrées complètes avec accessoires **fr. 170.**
Bicyclettes Touriste, roue libre, freins contre pédale et sur roue av., garde-boue prolongé, nickelage extra, pneus 4^e marque **fr. 200.**
Bicyclettes anglaises, modèle touriste **fr. 220.**
Bicyclettes anglaises modèle luxe **fr. 240.**

80 vélos en magasin

PROFITEZ DE CETTE OCCASION !
Stock d'accessoires 1re qualité à prix très bas.

Magasins Viscardi Frères
Avenue de la Gare BEX Téléphone 113

TRANSPORTS FUNÈBRES
CERCUEILS, COURONNES EN TOUS GENRES

Magasin Elie Boissard
Rue du Château — MONTHEY — Téléphone 90
PRIX MODÉRÉS

**Le plus puissant
DÉPURATIF DU SANG**

est le
**Sirop de Brou de noix
„ GOLLIEZ “**

Remède certain contre dartres, éruption de boutons et maladies de la peau
Pharmacie GOLLIEZ, Morat
Le flacon : Fr. 5.— Ln double flacon : Fr. 8.50

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine.

Halte !

Toutes les ménagères emploient la poudre à lessive marque „le Chat“, car elle seule rend le linge éblouissant et parfumé.

**Livret officiel du Concours Cantonal
des Musiques à Martigny**

Les commerçants qui désireraient insérer une annonce dans le **Livret officiel** de la Fête des Musiques et qui n'auraient pas encore été sollicités de le faire sont priés de s'adresser de suite à l'éditeur du Livret,

M. Jules PILLET, Imprimerie Commerciale, Martigny

Le Livret officiel sera tiré à plusieurs milliers d'exemplaires et constituera une réclame efficace.

A coup sûr, avec 200 %
c'est-à-dire avec 100 % de

Profit

**chaque obligation de la Coopérative
Immobilière Bernoise**

sera remboursée conformément au plan de tirage. De plus chaque obligation est pourvue de 50 bons à primes, dont chacun donne le droit à participer à un tirage. Il en résulte que chaque obligation participera nécessairement à 50 tirages, même si elle a déjà gagné une ou plusieurs fois.

Tout porteur de séries complètes sorties au tirage peut compter sur **30 gagnants** dans l'espace de 10 ans

Le possesseur d'une série complète peut gagner 1500 primes

En tout **666,160 gagnants** d'un montant total de **fr. 16,460,000**

Chaque obligation doit gagner

Celui qui veut avoir la certitude absolue de gagner doit acheter des séries complètes.

Avec des séries complètes 30 obligations, chacun peut et doit toucher 10 fois sa mise soit fr. 3000 en nous cédant les bons des séries sorties. Pour chaque bon à primes sorti à l'avant-tirage nous payons **fr. 100.** par conséquent **fr. 3000** par série dans l'espace de 3 ans, à condition toutefois que les bons à primes émanent de séries complètes.

Envois gratuits de prospectus sur demande

Deux grands tirages par an
Tirage préparat. 20 mai de primes 20 août

Le plan de tirage comprend :
gros lots
10 à fr. 50,000
40 " 10,000
10 " 5,000
450 " 1,000
900 lots à fr. 500
2250 " " 200
6500 " " 100
13000 " " 50
43000 " " 20
600000 remboursements à 20

666,160 gagnants d'un montant total de **fr. 16,460,000**
Nous envoyons des listes de tirage

UNION BANQUE S.-A., A BERNE
Rue Monbijou, 15 Téléphone 48 30 et 48.34
Compte de chèques postaux III/1391

Bulletin de A L'UNION BANQUE S.-A. à Berne
souscription rue Monbijou, 15

J'ai l'avantage de souscrire chez vous à obligation à primes de la Coopérative Immobilière Bernoise à raison de fr. 10.— par obligation.
séries complètes (30 obligations à primes) chacune à raison de fr. 300.— la série.

Je m'engage à payer le montant souscrit
* Par comptant.
* Par versements mensuels de fr. 5.— en compte courant.
* Par versements mensuels de fr. 10.— en compte courant.
J'ai payé le montant en question à votre compte de chèques postaux III/1391.
Veuillez encaisser ce montant, plus vos frais, par remboursement postal.
* Biffer ce qui ne convient pas.

Nom : _____
Lieu : _____

Pour l'achat des séries contre versements mensuels un acompte d'au moins fr. 4.— par obligation soit fr. 30.— pour toute la série devra être donné. En général les versements mensuels doivent être d'au moins fr. 10.— par mois et par série. — Exceptions admises.

**On cherche
une jeune fille**

pour le commencement de juin
d'au moins vingt ans, sachant cuire, pour aider au ménage dans famille protestante de cinq personnes. Bon gage. Envoyer certificats à Mme Robert Gilliard, Sion.

**A vendre
une petite voiture**

à capote, avec patente, en bon état.
S'adresser au Confédéré en ajoutant 40 ct. pour la réponse.

Cuisinière

est demandée de suite
au Restaurant de la Gare, à Châtelard-Village. — Place stable et bien rétribuée.

**A vendre un
fourneau - potager**

à trois trous et bouilloire, en parfait état, chez O. Maret, Les Cultures, Saxon.

**A vendre
une chèvre**

blanche, ayant fait son 3^e cabri. S'adresser au Confédéré.

**On demande à louer
une bonne vache**

pour la saison d'été, dès le 1^{er} mai
laitière. Bons soins assurés. Prix à convenir.
S'adresser à Rosset Gustave, Saxon.

**A vendre
2 bonnes chèvres
1 cabri et 3 moutons**

S'adresser à Tornay Emile de Frédéric, Saxon.

Scieries

Transformation de tous genres de scies, d'après système breveté pour l'avancement, inconnu à ce jour.
Plans, devis et renseignements sur demande.
S'adresser à M. Pierre-Adrien CACHAT, Martigny-Bâtiar.

**A vendre
beau porc**

mâle de 7 mois. S'adresser au « Confédéré ».

JARDINIER

marie cherche place stable dans maison bourgeoise ou autre. Capable pour toute culture, ainsi que pour travaux d'intérieur.
S'adresser au « Confédéré ».

**A vendre
porcelets**

chez Joseph Arlettaz, Martigny-Bourg.

**Les Héritiers de
N. PEDOLIN S. A.**

Coire (Grisons)
confectionnent avec

Laine de mouton

draps et laine à filer
Fabrique de draps
Teinturerie-Lavanderie chim

AVIS

Mademoiselle F. Tochet avise sa clientèle que son salon de coiffure

**sera fermé
jusqu'au 12 mai.**

**A louer une
CHAMBRE
MEUBLÉE**

au National. Girard-Rard, Martigny.

**A vendre
machine à écrire**

neuve, petit modèle, très pratique, de la marque Underwood, universellement appréciée. Facilités de paiement. S'adresser au « Confédéré ».

Sage-Femme

1re classe, diplômée de Genève et d'Autriche. Pensionnaires, Man spricht deutsch. Téléphone 2201

**Mme Pittet
Pl. Cornavin 6, Genève
vis-à-vis de la Gare**

Règles mensuelles

Remèdes réguliers contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm 33, rue du Stand, Genève

**A vendre un
lit d'enfant**

en fer, à l'état de neuf, et un **armoire**

à 2 portes.
S'adresser au « Confédéré » en ajoutant 40 ct. en timbres.

**Pharmaciens
Droguistes**

Ensuite de décès, à vendre le plus tôt possible un lot médicaments et spécialités diverses, ainsi que le matériel et l'agencement d'une pharmacie

Camionnette

forcée 1000 kg. grand pont, en parfait état de marche, pouvant très bien servir pour primeurs, boulanger, boucher, à vendre à de bonnes conditions.
S'adresser Case postale 2218 Sion.

Moto Side-Car

Douglas, comme neuve à vendre
Case Gare 13302, Lausanne.

**La Bâtiar - Halte du Martigny - Châtelard
JEUDI 5 MAI**

GRAND CARROUSEL VOLTIGEUR

Tir à prix. — Jeux de quilles avec prix. — Avis aux amateurs.

**Ménagères ! Blanchisseries !
Hôtels ! Pensionnats !**

Venez voir sans engagement, par curiosité, la nouvelle machine à laver « MORISONS ». C'est une merveille ! Elle lave le linge (dentelles et rideaux également) en 6 minutes mieux qu'à la main sans le déchirer, l'abimer ou l'user, sans le faire bouillir.

Pas de mécanisme, pas de lattes en bois, pas de tourniquets, aucune pièce en mouvement dans la cuvette ; le linge n'est en contact qu'avec l'eau, les parois et le fond de la cuvette ; il ne bouge même pas de place. Un enfant peut faire la lessive. — Grande économie de temps, de main-d'œuvre et de savon ; plus d'usure.
Location à l'essai : 2 fr. 50 par jour.
Vente au comptant ou par versements mensuels.

AUX SPECIALITÉS NOUVELLES
**M. Fessler
MARTIGNY - VILLE**

**Café-Brasserie
et Buffet de Gare**

à vendre dans très gros centre agricole et industriel du canton de Vaud. — Grand passage. — Grange, écuries, pressoir ; poids public. — 6 poses de terrain. Café avec gros débit. Le tout meublé. — S'adresser à E. Bryois, rue de Bourg, 7, Lausanne.

Chaussures pour Dames

Grand choix en toile blanche, grise et brune pour enfants et fillettes en blanc
BOTTINES A LACETS RICHELIEU ET BRIDES
Articles BALLY élégants et pratiques à des prix raisonnables

A LA MASCOTTE J. REYMOND Si-Maurice
Téléphone No 48

**LA
Banque Populaire Valaisanne**

(Société anonyme)
SION
Compte de Chèques II. c. 6 Compte de Chèques II c. 6

REÇOIT DES DÉPÔTS de 1 à 5 ans, au meilleur taux du jour.
en Obligations
en Carnets d'épargne au 4 1/2 et 5 %
(Dépôts depuis 5 francs)

Ouverture de comptes-courants en monnaies étrangères, paiements à l'Etranger et toutes opérations de **CHANGES** aux meilleures conditions.
La Direction.

LA SUISSE

SIÈGE SOCIAL : **LAUSANNE**
Fondée en 1858



Société d'Assurances sur la Vie et contre les Accidents
Via - Accidents - Rentes - Responsabilité civile
Agence générale : Albert ROULET, Sion

Il faut savoir

que la Boucherie E. Bovey, Avenue de l'Université, Lausanne, Téléphone 885, livre Bœuf rôti, à fr. 3.80, 4.- et 4.20 le kg.; Bouilli, à fr. 3.20, 3.40, 3.60 le kg.; Graisse de bœuf, crue ou raffinée, à fr. 2.50 le kg.; Saucisses bœuf et lard extra, à fr. 3.50 le kg.; Cervelats et gendarmes à fr. 0.40 pièce et fr. 4.50 par douzaine.

Prochain grand tirage : 20 mai 1921

Lots principaux : fr. 50,000, fr. 5000, 5 fois fr. 1000, etc.

La Confection soignée pour Hommes
faite avec des draps et fournitures première qualité
Livrée par la Maison
E. Géroudet & Fils
à SION
sont des vêtements qui remplacent avantageusement les complets sur mesure, et coûtent
20 à 30 % meilleur marché
Ils sont essayés et ajustés sur chaque client et livrés très rapidement
Venez visiter notre grand stock et faire votre choix

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13.50)

ETRANGER : 18 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)

(Expédition des 5 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de chèques postaux Il c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Corps 7)

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

Le vainqueur du Mont-Blanc

Chamonix, patrie de Jacques Balmat, le vainqueur du Mont-Blanc, a érigé à H.-B. de Saussure, son conquérant, un imposant monument. Sans doute, le paysan qui fut l'avant-coureur dans l'exploration de ces déserts de glace et eut le prestigieux mérite de marquer de ses pas la neige vierge de la cime, est-il représenté à côté de son illustre compagnon. Son bras levé vers « sa » montagne indique d'un geste sûr la direction de marche, attitude symbolique de celui qui sait déjà, connaît et entraîne. Pour découvrir le simple monument dédié au premier guide du Mont-Blanc, il faut tourner le dos aux rues fréquentées et se rapprocher de l'église. Il y a là, en retrait — auprès du cimetière, où Balmat n'est pas enterré — un bloc de granit portant sur l'une de ses faces un médaillon de bronze et cette inscription : « Jacques Balmat dit Mont-Blanc ». Ainsi, vainqueur et conquérant sont également honorés et le grand acte de leur vie se confond presque dans l'histoire. Cet acte, il convient de le préciser, car autour de ces noms, une croyance populaire s'est formée, constituant une erreur commune à la foule des gens qui, de loin, s'intéressent aux choses de la montagne.

Freshfield, dans le beau livre qu'il vient d'écrire sur Saussure, a admirablement fixé la personnalité du célèbre savant genevois. Cependant, si j'ose formuler une remarque, qui est à peine une critique, je regrette que l'écrivain et alpiniste anglais n'ait pas consacré à Jacques Balmat le chapitre magistral auquel il avait droit. Evidemment, il n'a pas négligé d'évoquer l'étrange figure du montagnard génial et d'établir son rôle de protagoniste dans ce drame poignant. Mais l'histoire de sa conquête devait être dite ici : car Jacques Balmat fut plus que le « guide de Monsieur de Saussure » : il fut, à proprement parler, le vainqueur et le conquérant du Mont-Blanc. Et cette histoire constitue une page unique dans les annales de l'alpinisme.

Jacques Balmat avait escaladé déjà deux fois — on peut presque dire trois — le Mont-Blanc, quand il y conduisit Saussure, le 3 août 1787. Saussure, par conséquent, n'accomplissant qu'une troisième ascension, n'avait plus rien à vaincre. Sa conquête fut purement morale, — ce qui certes n'était pas rien et n'atténua nullement l'éclat de sa renommée. Il étudia la montagne soumise, la mesure, lui demanda l'explication de ses phénomènes, l'interroge et la livre à la science, élargissant, du coup, le champ de ses observations. Sans Saussure la vogue de Balmat risquait de sombrer rapidement dans l'indif-

férence, et sans Balmat, Saussure risquait de ne pas monter au Mont-Blanc, ou d'y être devancé par un savant rival. Le génie lumineux de l'un fit valoir l'obscur génie de l'autre. Mais la gloire retentissante du grand Genevois absorba peu à peu celle du Chamoniard. Et aujourd'hui, si vous passez le doigt sur le nom de Jacques Balmat, vous soulèverez de la poussière.

Cette conquête du Mont-Blanc contient à peu de choses près les éléments lyriques et le caractère d'héroïcité qu'on retrouve dans celle du Cervin environ trois quarts de siècle plus tard. Une cime inviolée, d'apparence inaccessible et dont le mystère et les périls provoquent l'ardeur de ceux qui la convoient. La conquête du Mont-Blanc finit bien, tandis qu'on sait le dénouement tragique de celle du Cervin.

L'année où il vainc le Mont-Blanc, Jacques Balmat n'a que vingt-quatre ans. Enfant, il en est émerveillé ; adolescent, il l'aime et s'en rapproche, il en explore les rochers en quête de cristaux et se hasarde sur ses glaciers ; jeune homme, il regarde plus haut. La cime, où nul n'est jamais monté, l'attire ; il la désire ; la passion l'aiguillonne, et pour sa beauté autant que pour satisfaire sa propre ambition, il entreprend de l'asservir. Jacques Balmat, le vagabond solitaire des neiges du Mont-Blanc, semblable au poète possédé poursuivant un rêve, commence sa conquête. Il débute par des échecs, ce qui rentre dans la règle de bien des destinées. Cela ne le décourage point. Au contraire. Sa sensibilité s'aiguise et s'exaspère son désir. N'est-ce pas là la caractéristique de toute vraie passion ? Des rivaux surgissent qui excitent son activité. Il s'ingénie, s'acharne, échoue par le glacier du Tacul, recommence par celui de Miage, en 1784, échoue de nouveau, recommence par les Grands-Mulets, en 1785, atteint le Petit-Plateau d'où la tourmente le chasse. L'année suivante, il remonte à l'assaut, passe deux nuits dans la montagne, redescend, dort quelques heures et repart entre chien et loup. Le lendemain, un 1er juillet, il rattrape à la Côte une caravane de guides dont le but est pareil au sien. Les obstacles accumulés et les dangers brisent la volonté de ces hommes qui battent en retraite, abandonnant Balmat à son projet insensé. Livré à lui-même, Balmat essaie de graver l'arête des Bosses, il n'y parvient pas. Mais un instinct secret le jette en avant. Une force indomptable l'anime. Il sent que le moment décisif est venu. Et ce sublime tête, semblable au poète possédé qui joint enfin son rêve, Jacques Balmat découvre le passage des Rogers Rouges par où il atteindra la cime.

Le long crépuscule d'été le favorise. Il traverse la Grande-Crevasse, rase le mur des séracs, franchit la pente glacée et parvient sur les neiges du versant oriental. Bientôt, il aperçoit l'Italie et voit Courmayeur à ses pieds : la victoire était assurée. Mais la lu-

mière déclinait et déjà le soir montait des vallées ; Balmat se trouvait seul à quatre mille six cents mètres d'altitude environ. Il fait demi-tour. La nuit le surprend sur le Grand-Plateau. Il avance encore, trébuchant dans l'obscurité. Tout à coup, le sol se dérobe, un pont crève, il enfonce dans le vide, et se retient : la Grande-Crevasse lui barrait la route. Alors, il s'arrête et s'apprête à camper. Ses préparatifs furent brefs. Il plante son bâton dans la neige, noue sous le menton son mouchoir rouge, déboucle son sac et s'assied dessus. C'est tout ; et c'était sa quatrième nuit de bivouac !

Qu'on imagine maintenant cette scène de grandeur épique. Au milieu d'un glacier enneigé, sorte de combe entre deux gouffres, dans la solitude totale, dans le silence des quatre mille mètres, dans la nuit sur les neiges, qu'allège tant de blancheur de partout rayonnée, un jeune homme, recroquevillé au bord d'une crevasse, attend le jour pour continuer sa marche. Cet homme, ce fou, ou ce génie solitaire, ou ce héros, cet homme qui à lui seul vient de conquérir le Mont-Blanc et détient en son âme exaltée son magnifique secret, cet homme, c'est Jacques Balmat. Le froid terrible le harcèle. Une fatigue de plomb l'écrase. Le sommeil perfide le guette. Pour ne pas mourir, il lutte contre l'engourdissement. Puis le temps se gâte. Des remous de vent brassent les ténèbres qu'épaissit le brouillard. Et voici qu'il neige. Une neige fine et glaciale, qui égratigne, assaille, fouaillée par les rafales. Les heures s'allongent, s'étirent, cruelles, interminables. Enfin, l'aube point. Une de ces aubes livides et décolorées qui ont l'air de porter en elles des germes de catastrophe. Le vent tombe. La neige cesse. Les brumes se dispersent. Et Balmat n'est pas mort... Il se secoue, frictionne pendant plus d'une heure ses jambes à moitié gelées ; le sang circule de nouveau. Il remet son sac au dos, hésite entre le sommet et la vallée. Cependant, l'épuisement l'excède et ses yeux brûlés lui font mal. De vastes glaciers le séparent encore de Chamonix. La sagesse l'emporte, il redescend. « Lorsque j'arrivai chez moi, écrit-il, j'étais presque aveugle ; j'allai me coucher à la grange où je dormis vingt-quatre heures sans me réveiller ». Telle est dans sa simplicité, l'histoire abrégée de la grande passion du Mont-Blanc, de Jacques Balmat.

Cent trente-cinq ans sont passés depuis que ce Savoyard du 18^{me} siècle donna à l'humanité ce rare exemple d'énergie. Sa conquête fut l'œuvre insigne de sa vie. Elle touche à la perfection ; perfection d'ordre moral prolongée dans l'action qui l'exprime. Si l'on se reporte aux conditions de cette époque fruste en matière d'alpinisme, ignorant à peu près tout de la technique des ascensions, on demeure confondu de l'audace de Balmat. L'homme qui, de nos jours, oserait accomplir ce qu'a fait Balmat — à supposer

que des circonstances identiques se retrouvassent, et replacées dans le même cadre — existe-t-il ? C'est une vérité d'avouer que nos appréciations restent au-dessous de la réalité et que le prodigieux exploit du paysan de Chamonix dépassera toujours notre imagination.

Un mois après son ultime et victorieuse tentative, Balmat conduisit au Mont-Blanc, le docteur Michel Paccard (8 août 1786). L'année suivante, il refait l'ascension en compagnie de deux camarades de Chamonix (5 juillet 1787) et, le 3 août, il a l'honneur de diriger la caravane de Saussure, qu'un domestique et dix-sept guides accompagnent. C'était la consécration définitive de la conquête du Mont-Blanc. Il serait toutefois injuste de méconnaître le triomphe que suscita la victoire de Balmat. L'Europe entière redit son nom ; on le comble de témoignage flatteurs. Les muses elles-mêmes ne dédaignèrent point de chanter ses louanges, et des alexandrins, pompeux autant qu'indigestes, le comparèrent au héros antique :

Hercule est plus qu'un homme
et vaut seul une armée !

Des peintres enfin reproduisirent ses traits. Cependant, tant d'honneurs embarrassèrent le « Christophe Colomb de Chamouny » (1). Il aimait trop la montagne et sa poésie sauvage pour se laisser séduire par la foule des curieux et céder à la vanité. Certes, le métier de guide l'aidait à faire vivre sa famille. Mais il fallait autre chose à Balmat : sa liberté. Il sut la recouvrer. Et jusqu'à soixante-dix ans, toujours tourmenté par cet impérieux besoin de sentir vivre son âme dans le grand décor triste des rocs et des névés, on le voit repartir. Les savants qu'il a guidés l'ont initié sommairement à la géologie. Par eux, il a appris que certaines roches contiennent des parcelles d'or. Cette idée l'obsède. Un esprit d'aventure le hante et, délaissant les cristaux, il se met à la recherche de l'or. Il part, revient, repart encore et un beau jour ne revient pas.

Du côté du Buet, dans les précipices qui dominent la vallée de Sixt, Jacques Balmat disparut. On ne retrouva jamais son corps et l'abîme a gardé son mystère. Une telle mort, tragique et légendaire, était conforme à la vie du vainqueur du Mont-Blanc, cet amant silencieux des hautes solitudes (2).

(« La Semaine littéraire ») Charles GOS.

(1) Alexandre Dumas : « Impressions de voyage ».
(2) Jacques Balmat est né en 1762 et est mort en 1834.

BOUTADES

Quand les parents affirment : « Ces deux enfants s'adorent ! », soyez sûrs que les fortunes sont assorties.

Feuilleton du « Confédéré » 74

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

Jeanne de Mercœur

par
PIERRE SALES

Le député devint très pâle. Bressac et Roquemont durent le soutenir. Il balbutiait :

— Non, voyez-vous, non, je ne me consolerai jamais d'avoir causé un malheur !

Ses témoins échangèrent un regard de mépris. Ensuite Roquemont, s'avançant vers l'autre parti, déclara :

— Messieurs, nous nous mettons à votre disposition... si nous pouvons vous être utiles ?...

Alors, Saint-Blaise pensa qu'il serait beau, généreux de sa part de se réconcilier, sur le terrain, avec son adversaire ; il alla spontanément tendre la main à Raoul :

— Croyez bien, monsieur le comte, que je suis désolé...

Raoul eut pitié du pauvre homme, qui était,

comme lui, victime d'un coquin ; et il lui serra la main.

Le vidame et Lestious avaient aidé le docteur Régnier à bander le bras de Raoul.

Quand il eut terminé, le docteur affirma :

— Ce ne sera rien, monsieur le comte. Vous n'aurez qu'un peu de fièvre. Surtout, ne sortez pas.

On proposa d'aller chercher une voiture ; Raoul s'y opposa. Il avait hâte de rentrer au château où, maintenant, on devait avoir remarqué son absence.

Rentrer au château ! Se retrouver en face de Jeanne ! Hier, il s'était montré courageux ; aujourd'hui, il se sentait, de nouveau, faible, timide. Cette lettre de Bressac avait suffi pour amollir son énergie. Quelle machination avait préparée Bressac ? Quelle proposition avait-il à lui faire ?

Il était cependant résolu à ne plus reculer. C'était assez de lâchetés comme cela ! Il éprouvait un dégoût absolu de lui-même.

Cette faute, la seule qu'il eût commise, devait-elle donc peser sur toute sa vie ?

Les paysans, se rendant au marché, le saluaient de leur bonjour monotone :

— Bonjour, monsieur de Mercœur... et la compagnie !

Et il s'imaginait que, dans cette foule, qui saluait en lui le descendant d'une vieille race, le représentant de plusieurs siècles de bravoure et de loyauté, il n'y avait peut-être pas un seul homme qui ne valût mieux que lui.

XIX

Cette nouvelle d'un duel avait révolutionné Livone, dès le matin. Et, quand Saint-Blaise arriva à l'entrée de la rue, qui monte après le pont, il trouva la plupart des habitants sur leurs portes, et deux gendarmes qui marchaient lentement, leur grand portefeuille de cuir sous le bras.

Raoul avait pris par le chemin de ronde bâti sur les anciens fossés de la ville et, triste, assombri, regagnait le château, à pied, s'appuyant sur les bras du vidame et de Lestious.

Saint-Blaise, lui, éprouvait comme la jouissance du devoir accompli au prix d'un grand danger ; et son visage avait l'allure calme et sereine des héros. Au coin de la place, il rencontra madame Saint-Blaise, en cheveux, en jupon de cretonne et en camisole, très rouge, toute bouleversée :

— Mon pauvre homme ! mon pauvre homme !

Comme la place était déjà couverte des baraques du marché, avec les paysans et les marchands qui courent les foires, une petite foule se forma autour du député. Toutes les mains se tendaient vers lui : les sergents de ville avaient été les premiers à le féliciter ; et, maintenant, c'était Gagnet, le secrétaire de la mairie, qui le faisait avant de se rendre à la besogne, Souzac qui avait abandonné son courrier, le maire qui avait laissé deux plaideurs dans son cabinet...

— Ah ! notre député ! notre député !

Madame Saint-Blaise lui serrait les bras et répétait les seuls mots qui lui fussent venus au milieu de son émotion :

— Mon pauvre homme ! mon pauvre homme !

Puis il pénétra dans sa maison, suivi des principaux de ses amis, sentant grandir sa popularité, avec « trois années de mandat sur la planche ». Le maire, Souzac et Goulone prononçaient des phrases enthousiastes :

— Votre belle conduite, monsieur le député...

— Votre énergie, monsieur le député...

— La façon dont vous avez vengé une insulte, monsieur le député...

Saint-Blaise ébauchait quelques gestes d'humilité : « Il n'avait fait que son devoir... comme tout Livonais l'eût fait à sa place... »

— Non, non, monsieur le député, s'écria Goulone, je sais quelle a été votre conduite sur le terrain, je sais que votre courage... je sais... je sais... D'ailleurs, Messieurs, je le tiens d'une personne bien informée.

Mais, peu à peu, Saint-Blaise abandonnait le monde des visions, des coups d'épée, des défis et passes d'armes, où ses amis l'élevaient, pour retomber dans la vie réelle. Bressac, se glissant auprès de lui, avait murmuré :

— C'est le moment de relancer le nickel...

(A suivre).

10 et 5 fr Vous trouvez chez **Balma** mécanicien au Centre de la Place Martigny-Ville Tél. 149 des pneus et chambres à air

Caisse d'Epargne

Sociétés de Secours Mutuels fédérées du Valais à **SAXON** Fondée en 1876

Dépôts sur Carnets d'Epargne Intérêt 5%

(MAXIMUM FR. 10.000.— PAR LIVRET)

Caisse-Correspondante à :

Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vernayaz-Salvan, St-Maurice, Monthey, Vouvry

2 wagons de Viandes congelées d'ARGENTINE

Quartier de devant	à fr. 2.80 le kg.
Quartier de derrière	» 3.80 »
Bouilli	» 2.50, 3.- le kg.
Rôti	» 3.50, 4.- »
Belle graisse de rognon	» 3.- le kg.
Graisse fondue	» 2.50 »
Beau bœuf salé	» 4.50 »

Ces viandes sont de toute première qualité, importées directement à l'arrivée du vapeur, elles ont un aspect incomparable de fraîcheur, nous engageons donc vivement le public d'en profiter.

Expédition par retour du courrier

Grande Boucherie Henri Huser S. A. LAUSANNE Téléphone 31.20

CHEVALS et MULETS

OCCASION UNIQUE

Nouvel arrivage de mulets ragots français de première qualité

VENTE DE CONFIANCE

Prix défiant toute concurrence du fait que nos achats se font directement chez les éleveurs

VENTE ECHANGE

Facilité de paiement

Gollet & Werlen - Sion

Téléphones Nos 122 et 188

Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est la

Jouvence de l'Abbé Soury

Femmes qui souffrez, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder, faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury.

La Jouvence de l'Abbé Soury c'est le salut de la femme

Femmes qui souffrez de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, de Vertiges, d'Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, et tous les accidents du retour d'Age, faites usage de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement. La Jouvence de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies: la boîte (pilules 5 fr., le flacon liquide 6 francs).

Dépôt général pour la Suisse: André Junod, pharmacien, 21 Quai des Bergues, Genève.

Tout flacon vendu en Suisse doit être revêtu d'une bande spéciale à fil rouge, portant le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. Dumontier

Les appartements

du nouvel immeuble de la

Banque Coopérative Suisse MARTIGNY

sont à louer dès juin.

S'adresser à la Direction.

Halle aux Meubles

rue de la Louve, 4, LAUSANNE

Maison d'ameublements complets

Recommandée par ses prix avantageux et pour sa marchandise de choix

Pour les meubles d'occasion: même Maison

Téléph. 17.99. Hôtel des Ventes, entresol, rue Louve, 4

EXPOSITION PERMANENTE

Maurice MARSCHALL.

Ecole pratique „Underwood“

4, Place Bel-Air, Lausanne



Dir.: Emile BLANC sténographe au Grand Conseil Vaudois

Sténographie Dactylographie Correspondance commerciale Comptabilité Bureau

Ouverture des cours: Mai 1921

Achetez des produits suisses!

Indiennes bleu Indigo

(fond bleu, dessins blancs)

pour BLOUSES, JUPES, TABLIERS, etc.

Offres et échantillons par

Trümpler, Schaeppi & Cie

Mitlödi (C. Glaris)

P. 7.19 Gl.

Chs. HENRY, Vins

AIGLE

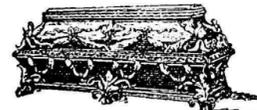
LIVRÉ à DOMICILE

excellents vins rouges et blancs pour la campagne à partir de fr. 0.85 le litre. (Téléphone 78)

Pour la contrée Vionnaz-Vouvry, s'inscrire chez Monsieur C. Dufour, boulanger à Vionnaz.

Fabrique spéciale de cercueils

Hessenmüller Genton Chevallaz S. A. LAUSANNE — 0 — Téléphone 13.60



Dépôts de nos cercueils

Dépositaires à

Monthey: Charles Cottet. Tél. 3. Sierre: Amos frères. Tél. 16. Martigny: Ph. Iten, ébéniste. Tél. 148. Sion: R. Galladé. Tél. 165. St-Maurice: Albert Dirac.

Transports funèbres pour tous pays

Viticulteurs! Attention!

Employez pour vos sulfatages

La Bouillie Eclair de Vermorel

seule bouillie à base d'acétate de cuivre et de soude par conséquent celle dont l'adhérence sur la feuille et la grappe est la meilleure. La caisse de 24 paquets de 2 kg. fr. 70.-, le paquet fr. 3.20.

Dépositaire général pour le Valais:

A. Venthey, fers, Martigny

En vente au détail dans tous les centres viticoles

Pulvérisateurs Vermorel - Soufreuses Vermorel

CHAUSSURES

La fabrique Vve LIARDET et ses fils à Vaulion

livre comme du passé son excellente chaussure faite à la main, à des prix défiant toute concurrence. Répare aussi toute chaussure dans les 3 ou 4 jours. Demandez catalogue gratis et franco. Spécialiste en articles forts.

SAVON D'OR Schuler

A la tête

de tous les savons, se trouve le Savon d'Or Schuler. Il est introduit dans chaque ménage parce qu'il est composé de matières premières excellentes et inégalables.

Je vends Laine à tricoter prima à fr. 1.- l'écheveau, gris, beige et noir

Etoffes pour messieurs et dames

prima, double largeur, de fr. 11.- à fr. 15.- le mètre. De 1re fabrique suisse. Envoi postal au dehors. - Demandez échantillons. Vieux lainages sont pris en échange aux prix du jour.

Ernest Kaufmann - Nidau

MARTIGNY

Restaurant du Stand

Alexis MICHAUD chef de cuisine

CUISINE FRANÇAISE

Restauration à toute heure et à la carte

Vins 1^{er} choix

Salle pour sociétés

- Téléphone 86 -

Risina

farine de riz fourragère, à fr. 16.- le sac de 80 kg.

Rizerie, Martigny

Vins étrangers

ROUGES et BLANCS à bas prix

Parc Avicole - Sion

Etablissement horticole

A. Gorthéy, Aigle. Devs, plans, travaux et fournitures horticoles de tous genres.

Atelier de confection florale

pour fêtes et deuil Travail soigné et de bon goût, livrable par retour du courrier.

Téléphone 33

Saucissons

garantis pur porc, à fr. 6.50 le kg., marchandisé de toute 1re qualité. Prenez échantillon pour vous rendre compte. Envoi par n'importe quelle quantité.

Charcuterie E. Bovey

Avenue de l'Université 11

Lausanne

A vendre miel surfin

Fr. 5.- le kg.

Cyrille Bonvin, Chermignon

Nouvelle baisse

2 fr. 50 le kg. Café grillé supérieur du Brésil Expéditions depuis 3 kg.

V^o J.-J. Décaillot & ses fils SALVAN

Goître glandes

Guérison complète du et des par notre Friction antioitreuse "STUMASAN" seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations, Succès garantis. Prix 1/2 flacon 3.-; 1 flacon 5.-. Prompt envoi au dehors par la Pharmacie du Jura, Bienne.

GRATIS

100.000 fr.

pas cela; mais tout acquéreur de billets de la loterie du Vieux-Cerlier peut gagner cette somme au prochain tirage principal

1 série (5 billets) avec gagnant, seulement fr. 5.-; 5 séries (25 billets) avec 5 gagnants sûrs seulement fr. 23.50. Billets gagnants visibles de suite

Garantie: Nous remboursons l'argent si une série complète est sans gagnant.

Union-Banque S. A. Berne I

Chèque postal III/1391

Atelier d'aiguillage

Lucien RIEDWEG, coiffeur

Martigny-Ville

Aiguillage de rasoirs, ciseaux, tondeuses, lames Gillette, couteaux. Réparation de manches de rasoirs, fers à friser, cuirs à repasser les rasoirs, etc.

Coupons d'étoffe

pour Messieurs

pour un complet (3.20 m. de long, 1.40 de large), marchandisé très solide, dessins superbes en gris, bleu, brun, rayé et à petits carreaux sont livrés de notre stock en gros directement aux particuliers au prix unique de fr. 32.- par vêtement, en qualité supérieure à fr. 38.- par vêtement.

Envoi contre remboursement avec garantie expresse de reprendre la marchandise au cas où elle ne conviendrait pas.

Echantillons à disposition.

T. Bornstein & Co Bâle

St-Johannerring 125

Tél. 5534

Attention

Arrivage continu de jeunes mulets et chevaux de la Savoie. Vente et Echange. Facilités de paiements. Roth et Mariéthoud, Sion. Téléphone 166.

Viande et Charcuterie bon marché

Bouilli avec os fr. 2.-

Rôti sans os » 3.-

Ragoût sans os » 3.-

Viande fumée » 3.50

Saucissons » 3.50

Salamis » 4.50

Dem.-port payé à partir de 2 kg.

Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7, Lausanne

Maison recommandée.

Vente

Un lot Grenadine (gros dessins, beaux dessins, 90 cm. de large) 95 le m.

Un lot Zéphir, beau choix de dessins en rayures, 80 cm. de large 110 le m.

Satinettes, fonds bleus et noirs, dessins blancs, 70 cm. 135 le m.

Percale d'Alsace pr chemises, blouses et robes, sup. qual. 80 cm. large 150 le m.

Zéphir pr chemises robes, blouses, etc très belle qual. et dessins, 80 cm. 160 le m.

Flanellette tennis, très belle qualité veloutée, 80 cm. de large 160 le m.

Cotonne de Vichy 100 cm. de large très belle qualité souple 190 le m.

Cotonne cachem. 100 cm. de large, apprêt laine, dam. noir et blanc 220 le m.

Toile à matelas coutil chevronné très fort, 135 cm. de large, pour lit à 1 1/2 place 350 le m.

Envoi d'échantillons franco sur demande

RUE Beau-Séjour 26

LAUSANNE

Derrière le Théâtre

J. Brunshwig

On demande revendeurs à la commission

Banque Coopérative Suisse

Martigny Sierre Brigue

CAPITAL DE GARANTIE ET RÉSERVES

Fr. 4.800.000.—

Parts sociales à fr. 1000.- dividende 1920 6%
Rapport de gestion et statuts à disposition

Change aux meilleurs cours

Renseignements financiers. - Recherches, vérifications de tirages, achat de pièces démonétisées, etc. etc.

Gorgonzola Tilsit

Prix très avantageux par pièces

L. GARD-BELLI, Place Centrale MARTIGNY-BOURG

OCCASION

A remettre à Genève, Fabrique de liqueurs et sirops

Bonne clientèle, affaire assurée.

S'adresser sous chiffres J 2834 X à Publicitas, Genève.

CAGETTES

EMBALLAGES A FRUITS

LAMES DE BOIS

à prix très réduits

Toujours livrables par retour du courrier.

M. GAY, Sion

Tourteaux

Tourteau de lin moulu

Tourteau de sésame moulu

au plus bas prix

Moulins Agricoles, Sion

Eau-de-vie de fruits

pure (pommes et poires) 1re qualité. Envoi depuis 5 litres à fr. 2.30 le litre contre remboursement.

Jean Schwarz & Cie, Distillerie, Aarau, ci-dev. W. Ruegger & Cie.

Imprimerie Commerciale

MARTIGNY

Cyclistes Balma

FAITES FAIRE VOS réparations chez

Balma mécanicien à Martigny

la plus ancienne maison du Valais pour cette branche

Pour le prix et le travail vous serez satisfaits

Comptoir d'Escompte de Genève

Siège de Lausanne 6, Rue du Lion d'Or. 6

Capital et Réserves: 61 millions

Toutes opérations de banque

Coupons: Nous payons sans frais et 5 jours avant l'échéance tout coupon d'emprunt suisse dont nous sommes domicile de paiement.

Encasement d'autres coupons suisses et étrangers aux meilleures conditions.

CHANGES — Téléphone No 2681



SIROP BURNAND

Un demi-siècle de

Succès

contre TOUX GRIPPE

COQUELUCHE

Exigez l'emballage bleu

En vente dans toutes les pharmacies et directement chez P. de Chastonay, 2, Place de la Riponne, Lausanne.